



**Fiche de Données de Sécurité**  
(conforme à REACH)  
**Bétons, mortiers et enduits prêts à l'emploi**

<b>Révision n°</b>	1
<b>Date d'établissement</b>	Décembre 2008
<b>Annule et remplace la fiche du</b>	-

## 1. Identification de la substance / Préparation de la société/entreprise

### 1.1 Identification de la substance/préparation

Bétons, mortiers et enduits prêts à l'emploi

### 1.2 Utilisation de la substance/préparation

Réalisation d'ouvrages ou d'éléments en béton, mortier, enduit.

### 1.3 Identification de la société

Holcim Bétons (France) s.a.s  
49 avenue Georges Pompidou  
F – 92300 Levallois-Perret  
Téléphone : + 33 (0)1 41 06 11 07  
Télécopie : + 33 (0)1 41 06 11 08  
Courriel renseignements FDS : [info.reach.client.fr@holcim.com](mailto:info.reach.client.fr@holcim.com)

### 1.4 Appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence : **ORFILA (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59**

Joignable en dehors des heures ouvrables ?  **Oui**  **Non**

## 2. Identification des dangers

Les bétons, mortiers ou enduit frais sont des solutions fortement alcalines

### 2.1 Classification des dangers



Xi Irritant

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

### 2.2 Voies de contact principales

**Peau-yeux** : Oui

**Ingestion** : Non, sauf accidentelle

## 2.3 Santé

### 2.3.1 Béton, mortier et enduit frais

Le béton, le mortier et l'enduit frais sont irritants pour la peau et les yeux du fait de la présence de ciment dans sa composition et du pH élevé qui en résulte.

Le béton, le mortier et l'enduit à l'état pâteux avant leur prise, peuvent donc irriter la peau en cas de contact prolongé

et provoquer des lésions aux yeux en cas de projection.

Le phénomène est accentué par les risques de frottement (imprégnation des vêtements ou présence dans les bottes par exemple).

Un contact prolongé et répété avec la peau peut entraîner une sensibilisation

### 2.3.2 Poussières de béton, mortier et enduit durci

L'inhalation des particules de silice contenues dans la poussière créée par la découpe ou le traitement de surface de béton durci contenant une teneur élevée en granulats de silice peut provoquer des lésions respiratoires. Une exposition prolongée à des niveaux élevés de silice cristalline respirable, qui peut provenir d'un défaut de mise en œuvre des mesures de contrôle adéquates ou de l'absence de port d'une protection respiratoire adaptée, peut entraîner une silicose.

## 2.4 Environnement

Le béton, le mortier et l'enduit ne présentent pas de risques particuliers pour l'environnement puisqu'après leur prise, ce sont des matériaux inertes.

## 3. Composition /Information sur les composants

### 3.1 Composition chimique

Les Bétons Prêt à l'Emploi (BPE) courants, les mortiers et enduits, sont une préparation à base principalement de ciments, de granulats et d'eau auxquels peuvent être associés des ajouts, et, en faible quantité des adjuvants.

### 3.2 Constituants présentant un risque pour la santé :

Substance	Fourchette de concentration (en poids du béton)	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	N°d'enregistrement CAS	Symbole [C&E]	Phrases R
Clinker de ciment Portland	1-15%	266-043-4	65997-15-1	Xi	R36 R37 R38 R43

## 4. Les premiers secours

### *Béton, mortier et enduit frais*

#### 4.1 En cas de contact avec les yeux

Ne pas frotter afin d'éviter des atteintes supplémentaires à la cornée.

Effectuer un rinçage immédiat et abondant à l'eau claire

Si possible, utiliser de l'eau isotonique (0,9% NaCl).

Dans tout les cas consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

#### 4.2 En cas de contact avec la peau

Laver la peau à grande eau.

Retirer vêtements, chaussures, montres et autres objets contaminés et nettoyer à fond avant de les réutiliser.

En cas d'irritation ou de brûlures, consulter un médecin.

#### 4.3 En cas d'ingestion accidentelle conséquent

Ne pas provoquer de vomissements. Si la personne est consciente, rincer la bouche à l'eau. Faire immédiatement appel à un médecin ou au centre antipoison.

## ***Poussière de béton, de mortier et d'enduit :***

### **4.4 Contact oculaire :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

### **4.5 Contact cutané**

Laver soigneusement la zone concernée avec de l'eau et du savon avant de reprendre le travail. En cas d'irritation, de douleur ou autre problème cutané, consulter un médecin.

### **4.6 Ingestion :**

Ne pas provoquer de vomissements. Rincer la bouche avec de l'eau, consulter un médecin.

### **4.7 Inhalation :**

En cas d'irritation, mettre la personne à l'air libre. En cas d'inflammation du nez ou des voies respiratoires, consulter un médecin.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Non inflammable

Tous les agents d'extinctions sont utilisables en cas d'incendie survenant à proximité

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Mesures de protection individuelles**

Porter les équipements de protection décrits à la rubrique 8 et suivre les recommandations de manipulation données à la rubrique 7. Il n'est pas nécessaire de déclencher les procédures d'urgence.

### **6.2 Mesures de protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les égouts, les réseaux d'évacuation ou les cours d'eau (ex. ruisseau).  
Ramasser sans délai tout épandage accidentel

### **6.3 Méthodes de nettoyage**

Récupérer et placer dans un contenant.  
Attendre que le produit ait pris et se soit solidifié avant de l'éliminer  
Après la prise, le BPE peut être évacué comme un déchet inerte du bâtiment.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Manipulation :**

#### ***Béton, mortier et enduit frais***

Suivre les recommandations données dans la rubrique 8.  
Eviter le contact direct du béton, mortier ou enduit frais avec la peau et les yeux  
Pendant la durée de la prise du béton, mortier ou enduit frais (quelques heures) éviter l'accès aux ouvrages.

#### ***Poussières de béton, mortier et enduit durci***

La création de poussière à partir de découpe ou de traitement de surface de béton durci doit être évitée au maximum ; les méthodes de travail et les mesures de contrôle technique doivent permettre de réduire l'exposition. Il est également fortement conseillé d'utiliser des appareils de protection respiratoire dans de telles circonstances.

### **7.2 Stockage**

Sans objet

## 8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1 Valeurs d'exposition

A l'état frais : sans objet

Poussières :

Pour toutes les poussières Article 4222-10 du code du travail	Valeurs moyennes d'exposition
Poussières inférieures à 0,1 mm	VME : 10 mg/m <sup>3</sup>
Poussières alvéolaires totales (inférieures à 5 microns)	VME : 5 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles de l'exposition professionnelle

##### **Béton, mortier et enduit frais**

**Généralités** : dans la mesure du possible, éviter de s'agenouiller dans du mortier ou du béton frais. S'il est absolument indispensable de travailler à genoux, porter alors les équipements de protection individuels imperméables appropriés /des genouillères imperméables.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du béton afin d'éviter tout contact avec la peau ou la bouche.

Se laver, se doucher ou utiliser des crèmes hydratantes immédiatement après tout contact avec du béton.

Retirer vêtements, chaussures, montres et autres objets contaminés et nettoyer à fond avant de les réutiliser.

**Protection des yeux** : Porter des lunettes de sécurité. Il est conseillé de porter une protection adéquate en cas de risque de projection de matériau.

**Protection des mains** : Porter des gants imperméables

**Protection de la peau** : Porter des vêtements adaptés au type de travail (combinaison) et qui protègent les avant-bras en continuité avec les gants. Pour le travail à genoux, des genouillères imperméables sont recommandées. Le port de bottes (chaussures étanches) est conseillé.

##### **Poussières de béton, mortier et enduit durci**

**Protection respiratoire** : Une protection respiratoire adaptée doit être portée afin de s'assurer que l'exposition du personnel est inférieure aux valeurs d'exposition sur le lieu de travail.

**Protection oculaire** : Des lunettes étanches à la poussière doivent être portées dès qu'il existe un risque de projection dans l'œil. Il est conseillé de porter une protection adéquate en cas de risque de projection de matériau.

**Protection de la peau** : Porter des vêtements adaptés au type de travail

#### 8.2.2 Contrôles de l'exposition environnementale

Voir point 13.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Généralités

Aspect  
Odeur

Pâte grise pouvant être colorée  
Sans objet

## 9.2 Autres informations

pH	Basique entre 11 et 13,5
Température de fusion	Non applicable
Masse volumique absolue	Non applicable
Masse volumique apparente	Bétons courants : 2,0 à 2,6 tonnes/ m <sup>3</sup> Bétons légers* : < 2,0 tonnes/ m <sup>3</sup> Bétons lourds* : > 2,6 tonnes/ m <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Température d'inflammation	Non applicable
Danger d'explosion	Néant

\* Pour ces types de bétons, se reporter à la fiche technique produit.

## 10. Stabilité et réactivité

### Stabilité

Stable une fois durci

### 10.1 Conditions à éviter

Néant

### 10.2 Matières à éviter

Néant

### 10.3 Produits de décomposition dangereux

Néant

### 10.4 Remarque

La prise du BPE s'accompagne d'une légère élévation de la température

## 11. Données toxicologiques

### Inhalation

Néant

### Ingestion

En cas d'ingestion significative, le BPE est caustique pour le tube digestif, il peut provoquer des brûlures de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac

### Contact avec la peau

Le BPE peut irriter la peau. Un contact prolongé peut provoquer brûlures, allergies et rougeurs.

### Contact avec les yeux

Le BPE peut entraîner une irritation des paupières (blépharite) et de la cornée (conjonctivite) et provoquer des lésions du globe oculaire

### Pathologie chronique cutanée

L'exposition prolongée sans protection adaptée (gants) peut provoquer une dermatite d'irritation.

Chez les sujets prédisposés aux allergies, ces lésions peuvent précéder une allergie à certains éléments présents à l'état de traces dans le ciment

D'autres lésions peuvent être rencontrées en cas de contact prolongé sans protection.

Elles apparaissent généralement aux doigts : dermatites fissuraires, hyperkératoses...

### Génotoxicité

Non répertorié

### Cancérogénicité

Non répertorié

## 12. Données écologiques

### 12.1 Ecotoxicité

En cas de déversement accidentel dans des eaux résiduaires, le BPE entraîne une faible élévation du pH de l'eau. Le béton durci est un matériau stable qui fixe définitivement ses composés et les rend insolubles

### 12.2 Mobilité

Néant

### 12.3 Rémanence et dégradabilité / Bio-accumulation potentielle/ Résultats de l'évaluation PBT/ Autres effets indésirables

Néant

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Le béton durci peut être recyclé.

Les déchets de béton durci sont considérés comme déchets inertes et à ce titre sont stockables dans les centres de stockage de classe 3 et utilisables en remblai sur les carrières où l'arrêté le prévoit.

Ils peuvent également être recyclés.

*Nota :*

*Pour le béton frais et les déchets issus du béton frais (boues) se conformer à la réglementation en vigueur*

## 14. Informations relatives au transport

Le béton n'étant pas concerné par la réglementation internationale sur le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID), il n'y a pas d'obligation de classification à ce titre.

Aucune précaution spéciale à prendre mis à part celles mentionnées dans la rubrique 8.

Il convient de tenir compte de la densité du béton afin de respecter le PTAC du véhicule lors du chargement.

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Classification et étiquetage conformément à la directive 1999/45/EC



Irritant Xi

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

S2 Conserver hors de portée des enfants

S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux

S26 En cas de contact avec les yeux rincer immédiatement et abondamment et consulter un spécialiste

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés

### 15.2 Maladies professionnelles

Code de sécurité sociale : tableau 8 pour le béton frais et 25 pour le béton durci.

## 16. Autres informations

Néant

Cette fiche d'informations est destinée à fournir des recommandations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement sur la manipulation, l'utilisation et l'élimination sans danger de béton, mortier et enduit frais ou durci.

Tout autre usage du produit, y compris en combinaison avec tout autre produit ou procédé, se fait sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Cette fiche d'informations est destinée à alerter les acheteurs et/ou utilisateurs sur les risques encourus lors de la manipulation du matériau pour un usage entrant dans le champ des utilisations pour lequel ce matériau est normalement fourni.

Si vous avez acheté ce matériau ou en avez organisé la fourniture pour le compte d'un tiers qui travaillera avec, il est de votre devoir de lui transmettre ces informations AVANT le commencement du travail.

Il est entendu que l'utilisateur est seul responsable de la détermination des mesures de sécurité appropriées et de l'application de la législation qui gouverne ses propres activités